

LA SOLUTION À 1 MILLION \$

Édition 2026-2027 | Thématique : anxiété



ET SI LA SOLUTION VENAIT DE VOUS?

1 M\$

2 ans

1 seule équipe
multidisciplinaire

Équipe multidisciplinaire

L'équipe doit être multidisciplinaire, réunir des chercheurs de différents axes de recherche, disciplines ou secteurs de soins et soutenir une approche collaborative et transdisciplinaire. Sa composition doit favoriser, dès la conception du projet, l'intégration des expertises nécessaires à sa réalisation, notamment en recherche clinique.

L'intégration d'un citoyen ou d'un patient partenaire est fortement recommandée et sera prise en compte lors de l'évaluation.

Projet transformateur à fort impact

Approche concertée, transdisciplinaire et multisectorielle pour un projet à maturité intermédiaire ou avancée, dont la faisabilité sur deux ans est démontrée. Il doit viser au moins un des objectifs suivants en lien avec l'anxiété :

- Développement, évaluation ou validation avancée d'une nouvelle option thérapeutique;
- Conception, optimisation ou transformation structurante d'une trajectoire de soins afin d'améliorer l'expérience des patients et les résultats;
- Déploiement, évaluation ou validation d'une technologie médicale innovante favorisant l'amélioration des pratiques;
- Intégration d'une innovation clinique, organisationnelle ou numérique visant à améliorer la qualité, la sécurité, l'accessibilité ou l'efficacité des soins.

Critères importants et admissibilité

Équipe : composition minimale de trois chercheurs reconnus au CHU dont au moins un clinicien. Le chercheur principal doit réaliser au moins 51 % de sa pratique à la recherche au CHU. Les collaborateurs externes au CHU sont admissibles si leur expertise est essentielle mais aucun transfert de fonds interinstitutionnel n'est possible.

Réalisation des travaux : exclusivement au CHU de Québec-Université Laval, dans ses hôpitaux et ses bâtiments dédiés à la recherche. Les plateformes scientifiques du CRCHU doivent être priorisées.

Lien avec l'anxiété : lien principal, direct et substantiel démontré avec la prévention, la détection, l'évaluation, l'orientation, le traitement, le suivi, l'autogestion, la trajectoire de soins ou l'amélioration de l'expérience de soins des personnes vivant avec un trouble anxieux ou présentant des symptômes anxieux cliniquement significatifs.

Faisabilité : le projet doit se situer à un stade de maturité intermédiaire ou avancé et présenter une possibilité réaliste d'implantation, de transfert ou d'essai en contexte clinique pendant la période de financement de deux ans ou peu après celle-ci.

Dépenses admissibles : selon les règles applicables au CRCHU, en cohérence avec le [Guide d'administration financière des trois organismes subventionnaires fédéraux](#). Seules les dépenses soumises par les membres de l'équipe ayant un statut reconnu au CRCHU sont admissibles. Il est recommandé de réserver une portion du budget aux activités de communication scientifique et de transfert des connaissances.

Date clé	Étape
2026-11-08	Lettre d'intention
2026-12-01	Dévoilement des projets finalistes
2027-02-28	Dossier complet et audition
2027-03-19	Décision finale

Critères d'évaluation et de la lettre d'intention

Le comité scientifique d'évaluation est composé de chercheurs dont les expertises couvrent l'évaluation de l'ensemble du continuum de la recherche et de l'innovation en santé d'au moins un patient partenaire et d'un représentant de la FCHU. Au moins un des chercheurs est externe au CRCHU.

Section	Critère évalué	Pondération	Ce que le comité cherche
Problématique et pertinence	Pertinence et cohérence	25 %	Besoins cliniques identifiés, alignement avec la thématique, objectifs d'équité et d'accès.
Potentiel transformateur et mesure d'impact	Potentiel transformateur et caractère innovant	25 %	Retombées cliniques et organisationnelles innovantes et à fort impact.
Approche méthodologique et faisabilité Budget sommaire sur deux ans	Maturité scientifique	25 %	Faisabilité, méthodologie et expertises démontrées, jalons et budget réalistes.
Identification de l'équipe, expertises et collaboration	Force de la collaboration	15 %	Complémentarité réelle des parties prenantes, interdisciplinarité et EDI démontrées.
Résumé vulgarisé	Rayonnement	10 %	Fort potentiel de rayonnement pour le CHU, le CRCHU et la Fondation.

Dépôt sur Fourwaves

 Gabarits, règlements et annexes

 [LA SOLUTION À 1 MILLION \\$](#)

Séance d'information Teams

 [Mardi 6 octobre 2026 à 15 h 30](#)

 [Jeudi 8 octobre 2026 à 12 h 30](#)

Information: Aline Dumas. Ph. D.

 418 525-4444, poste 88938

 aline.dumas@fondationchudequebec.ca